

**NOTE D'INFORMATION DELIVREE A L'INTERESSE AUX TERMES DE L' ARTICLE 13 DU DECRET LEGISLATIF 196-2003
"CODE EN MATIERE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES"**

Madame, Monsieur

Le décret législatif 196/2003, article 13, prévoit que l'intéressé (le sujet auquel les données se réfèrent) reçoit une note d'information appropriée concernant le traitement de ses données personnelles (par ex. données de l'état civil, numéro de sécurité sociale, carte vitale, numéro de téléphone, etc.) et sensibles (par ex. informations sur l'état de santé).

1) FINALITE DU TRAITEMENT

L'Istituto Giannina Gaslini traite les données personnelles et sensibles pour des finalités institutionnelles comme la prévention, le diagnostic, le traitement et la réhabilitation des sujets qui bénéficient du Service National de Santé, ainsi que l'assistance aux étrangers avec la délivrance de prestations de soins de santé spécialisées, d'hospitalisation et ambulatoires (en utilisant la télémedecine et la téléassistance), comprenant toutes les activités de support administratives et de certification, de contrôle, d'évaluation et de gestion de l'assistance médicale.

Lorsque il est expressément permis, le traitement peut être aussi finalisé à des activités de promotion de services, à l'information commerciale, à l'analyse de marché et socio-économique, ainsi qu'à des analyses statistiques de profilage – même comportemental – finalisées à la personnalisation du marketing de produits et/ou de services de l'Istituto Giannina Gaslini et/ou de tiers.

2) MODALITE DU TRAITEMENT

Par traitement on entend toute opération effectuée sur les données personnelles et sensibles (de la collecte à la régistration, l'organisation, la conservation, la consultation, le traitement, la communication, etc.) en version papier ou électronique ou différente (vidéo, images, échantillons biologiques, etc.).

Vos données seront traitées selon des principes de politesse, licéité et transparence par le personnel de l'Istituto identifié comme responsable ou chargé du traitement et selon ses compétences, y compris des médecins ou d'autres professionnels de la santé en cours de spécialisation universitaire, des chercheurs, des boursiers, des stagiaires. De plus, le traitement sera effectué dans les limites établis par les Autorisations Générales du Garant en vigueur.

Vos données seront conservées pendant le temps nécessaire pour s'acquitter des obligations imposées par la loi ou, comme dans le cas de la fiche médicale et du rapport des examens radiologiques, pendant un temps illimité.

Vos données seront conservées dans des archives papier ou informatiques dûment protégées afin de garantir que l'accès aux données soit permis seulement aux personnes autorisées et de façon que leur perte accidentelle soit évitée.

L'Istituto Giannina Gaslini offre la possibilité d'un accès en ligne aux rapports de laboratoire et de radiologie (selon leur typologie). Pour ce service, des notes d'information spécifiques sont délivrées au moment de l'examen avec le formulaire de consentement.

Avec Votre autorisation, il est possible de créer le Dossier Sanitaire Electronique (DSE). Le DSE est un instrument pour la collecte sous forme électronique des données sanitaires relatives à tous les soins de santé dont Vous avez bénéficié dans tous les services/structures de l'Istituto G. Gaslini. Le DSE, qui contient des informations sur Votre état de santé visant à documenter Votre histoire clinique, peut être consulté seulement avec Votre consentement et exclusivement à l'intérieur de l'Istituto Gaslini. Le traitement des données sanitaires à travers le DSE est effectué afin d'améliorer les processus de prévention, diagnostic, traitement et réhabilitation et permet aux professionnels de la santé de l'Istituto, qui tour à tour prennent en charge le patient, de consulter les informations produites à l'intérieur de tout l'Istituto Gaslini et pas seulement les informations produites dans chaque service. Pourtant le DSE permet de disposer d'un tableau le plus complet possible des informations sanitaires sur le patient afin d'offrir les éléments utiles pour l'évaluation de la situation clinique, la prévention, le diagnostic, le traitement et la réhabilitation. Seulement les sujets autorisés par l'Istituto peuvent avoir accès au DSE – selon des modalités techniques spécifiques de certification – pour prendre connaissance du parcours de soins en respectant les finalités ci-dessus. L'intéressé peut aussi demander la mise à jour, la correction, l'intégration des ses données traitées à travers le DSE ou le blocage – même momentané – de l'accès à ses données. Les données collectées dans le DSE seront traitées en respectant les normes du Décret Législatif 196/2003.

3) DELIVRANCE DES DONNEES

La délivrance des données est facultative; toutefois, le refus éventuel de délivrer les données nécessaires pour l'exécution du service ou de la prestation peut comporter un obstacle ou l'impossibilité de délivrer les services ou les prestations pour lesquelles Vous vous êtes adressés à l'Istituto Gaslini.

4) COMMUNICATION DES DONNEES

Les données sur Votre état de santé peuvent être communiquées, avec Votre consentement, au médecin traitant, aux proches et/ou aux personnes que Vous avez expressément indiquées.

Pour certains services délivrés par l'Istituto Gaslini et lorsqu'il est expressément autorisé, Vos données peuvent être utilisées pour l'envoi du rapport médical par courrier électronique à l'adresse que Vous avez indiqué sur le formulaire de consentement et communiqué aux employés au moment de l'accueil. Sauf ce qu'on a indiqué plus haut, Vos données sensibles ne seront pas divulguées, Vos données personnelles pourront être communiquées à des tiers seulement avec Votre consentement exprès et, en tout cas, exclusivement pour les finalités indiquées au point 1 de cette note d'information.

Décret législatif 196-2003 – Art. 7 DROITS DE L'INTERESSE

1. L'intéressé a le droit d'obtenir la confirmation de l'existence ou la non-existence de données personnelles qui le concernent, même si pas encore enregistrées, et leur communication sous une forme intelligible.
2. L'intéressé a le droit d'obtenir l'indication:
 - a) de l'origine des données personnelles
 - b) des finalités et des modalités du traitement
 - c) de la logique appliquée au traitement effectué au moyen d'outils électroniques
 - d) des éléments identifiant le titulaire, les responsables et le représentant désigné aux termes de l'article 5, alinéa 2
 - e) des sujets ou des catégories auxquels les données personnelles peuvent être communiquées ou qui peuvent en avoir connaissance en qualité de représentant désigné pour le territoire de l'état, de responsables ou de préposés.
3. L'intéressé a le droit d'obtenir:
 - a) la mise à jour, la rectification ou, quand il en a l'intérêt, l'intégration des données
 - b) l'effacement, la transformation sous forme anonyme ou le blocage des données traitées en cas de violation de la loi, y compris celles dont la conservation n'est pas nécessaire aux fins pour lesquelles elles ont été recueillies ou ensuite traitées
 - c) l'attestation que les opérations mentionnées aux lettres a) et b) ont bien été communiquées, également en ce qui concerne leur contenu, à ceux qui ont reçu ou diffusé les données en question, excepté quand cela s'avère impossible ou qu'il faut utiliser des moyens disproportionnés par rapport au droit protégé.
4. L'intéressé a le droit de s'opposer totalement ou partiellement:
 - a) pour des raisons légitimes au traitement des données personnelles qui le concernent, même s'il a lieu conformément aux finalités prévues
 - b) au traitement des données personnelles le concernant à des fins d'envoi de matériel publicitaire, de vente directe, de réalisation d'études de marché ou de communication commerciale.
5. Pour tout doute ou éclaircissement ainsi que pour connaître la liste mise à jour des catégories de sujets auxquels l'Istituto communique les données et la liste des responsables, l'intéressé peut s'adresser au service Affaires Générales et Juridiques de l'Istituto par téléphone au numéro +39-010-56362200, ou par courrier électronique à l'adresse privacy@ospedale-gaslini.ge.it, ou par la poste à l'adresse Istituto Giannina Gaslini - Via G. Gaslini 5 – 16147 Genova, Italie.